

Phare - Personne handicapée autonomie recherchée

Document imprimé à partir de dorifor.be.

Vous pouvez rencontrer un conseiller sans rendez-vous à la Cité des métiers, Avenue de l'Astronomie 14, 1210 Bruxelles (métro Madou), lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h, jeudi de 13h30 à 19h (jusqu'à 16h pendant les vacances scolaires).

Le Service PHARE (Personne Handicapée Autonomie Recherchée) est un service qui apporte information, orientation et interventions financières aux personnes handicapées en Région bruxelloise. Il agréé et subventionne différentes catégories d'institutions qui concourent à l'inclusion des personnes handicapées.

Phare - Personne handicapée autonomie recherchée (ref 1238)

Rue des Palais 42 - 1030 Schaerbeek

tel : 02 800 82 03 - info.phare@spfb.brussels - <http://www.phare-irisnet.be>

Service : Aides diverses pour personnes en situation de handicap

www.dorifor.be/formation/335

Horaire Permanence lundi, mardi et jeudi, vendredi de 9h00 à 12h00. Possibilité de rendez-vous en dehors de ces heures. Coût Gratuit - Que faire L'accueil téléphonique de l'espace-accueil est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h. L'accueil physique est réalisé pendant les permanences de 9h00 à 12h00 au 1er étage et est accessible aux personnes à mobilité réduite. Téléphone : 02/800.82.03 Possibilité de se rendre à la permanence du Phare à la Cité des métiers (Avenue de l'Astronomie 14) tous les jeudis de 13h30 à 16h (sauf congés scolaires).